



PV téléphone au volant à un stop

Par **aurore54**, le **31/10/2014 à 13:15**

Bonjour,rnrnJe me suis fait arrêter, il y a 15 jours par 2 policiers car j'étais au téléphone. Quand je les ai vus, j'ai immédiatement raccroché. J'étais juste au stop de ma rue, ils m'ont laissé passer pour m'arrêter alors que je n'avais plus le téléphone en main.rnJe précise que ma rue est une impasse privée, ont-ils quand même le droit de m'arrêter.rnj'ai reçu le PV hier par courrier, et le lieu de l'infraction est le nom de ma rue.rnEst-ce que je peux contester le PV ?rnrnMerci pour vos réponses.

Par **aleas**, le **31/10/2014 à 13:39**

Bonjour,rnrnContester, vous pouvez toujours mais si l'on s'en tient à la position de la Cour de cassation votre réclamation est vouée à l'échec [smile17]

Par **Lag0**, le **31/10/2014 à 14:37**

Bonjour,rnVous dites que votre rue est privée, mais si elle est ouverte à la circulation publique, le code de la route s'y applique normalement.